



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

9 septembre 2009

**GELTIM LP 1 mg/g, gel ophtalmique en récipient unidose
B/30 récipients unidose de 0,4 g (CIP : 370 682-9)**

Laboratoires THEA

Timolol

Liste I

Code ATC : S01ED01

Date de l'A.M.M. : 08/03/2007

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux conjointement aux spécialités suivantes (avis du 29 avril 2009) :

**OPHTIM 0,25%, collyre en récipient unidose
B/60 (CIP : 335 463-2)**

**OPHTIM 0,50%, collyre en récipient unidose
B/60 (CIP : 335 464-9)**

Indications Thérapeutiques :

« Diminution de la pression intra-oculaire élevée dans les conditions suivantes :

- hypertonie intra-oculaire
- glaucome chronique à angle ouvert. »

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions :

Selon les données IMS-EPPM (cumul mobil annuel mai 2009), cette spécialité a fait l'objet de 57.000 prescriptions. Ce faible nombre de prescriptions ne permet pas une analyse qualitative des données.

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée.

Les données acquises de la science sur les pathologies concernées et leurs modalités de prise en charge ont été prises en compte. Elles ne sont pas susceptibles de modifier l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans les indications de l'A.M.M.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnement : Il est adapté aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65%